

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 octobre 2016

Le conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean ETIENNE, Maire
Absent excusé : Monsieur Christophe FAVRE.
Il a délibéré sur les questions suivantes :

PARTICIPATION CITOYENNE :

Monsieur le Maire fait un tour de table pour faire le point sur la liste des candidatures reçues, 8 personnes se sont proposées pour être référents.

ECOLE :

CONSEIL D'ECOLE,

Madame DRAMAIX fait le compte rendu du conseil d'école du 18 octobre,

- Effectifs : il est stable pour les prochaines années, 119 élèves sont inscrits à l'école cette années ,108 prévus pour 2017,112 pour 2018 (le seuil de fermeture étant de 104 élèves)
- Le budget alloué à l'école a été revu à la hausse, 2 ordinateurs ont été achetés pour remplacer ceux disparus lors du cambriolage de l'école ainsi que des appareils talkies walkies
- Suite à l'exercice anti intrusion du 14 octobre, des travaux d'aménagement sont demandés : (verrous, filtres sur portes vitrées, vérification porte coupe-feu et réparation sirène)
- Des travaux d'isolation phonique sont également demandés pour la classe maternelle
- Dans la cour de l'école, il est demandé de réaliser un banc autour du deuxième arbre
- Pour la sécurité, des panneaux de signalisation de l'école sont demandés rue du château et route des bois d'Alix
- Un état récapitulatif des dépenses de l'école va être réalisé pour information des parents d'élèves
- Quant aux nouvelles activités périscolaires, tous les partenaires sont satisfaits

CHANTIER EXTENSION ECOLE

- Les travaux de terrassement ont débuté, le programme des travaux prévus pendant les congés scolaires a été respecté, les accès aux bâtiments ont été sécurisés pour la reprise de l'école

FINANCES :

- Les subventions obtenues du Département (39 000 €) et de l'Etat (95 000 €) pour la construction

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

- Cette année les enfants de l'école participeront aux cérémonies

ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE

- 310 personnes ont participé à l'après-midi récréatif «Cabaret »

AMENDES DE POLICE POUR VOIRIE ET AMENAGEMENTS

- Une subvention de 5 907.00 € dans le cadre des amendes de police a été octroyée à la commune pour des travaux de sécurité (elle pourrait être employée pour le rétrécissement de la largeur de la voie devant la boulangerie).

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- VOIRIE : travaux enrobé chemin des fûts/ chemin du lavoir. La commande a été faite

CHEMIN DES DAMES

- Suite à la demande de la Commune d'Alix et à son arrêté d'interdiction de circuler chemin des dames sur le territoire d'Alix, le Maire propose de prendre un arrêté similaire sur le chemin prolongeant le chemin des dames sur le territoire de LACHASSAGNE.

SYDER :

- Monsieur DONIER fait le point sur les dossiers en cours

Suppression provisoire du lampadaire de la façade de l'école, avec réinstallation après les travaux

Place de la Mairie, 3 spots sont défectueux, la réunion d'entretien du mois de novembre permettra d'analyser les problèmes et de décider ou non de leur remplacement

Lotissement Clos du Parc Saint Vincent : le lotisseur a branché l'éclairage public sur le branchement du portail du lotissement

Les travaux de pose des pics anti pigeons au-dessus de l'épicerie sont réalisés.

URBANISME

- CU Succession LEBRETON
- CU vente CRITENAT/GOUTTMAN

- DP BIGOT : DIVISION
- DP SARL ESER INVEST : division (THEVENET)
- DP COLIN Philippe : Piscine
- DP COLLOT Pascal : Piscine
- DP BARRUEL : Piscine

- PC Monsieur OLIVIER et Madame ROLACHON : Maison Individuelle
- PC Monsieur KERSUZAN et Madame CANTON : Maison Individuelle

ADMR :

- A.G. du 20 septembre Monsieur BOULICAUT fait le compte rendu : RAS

QUESTIONS DIVERSES

TENNIS :

La commission tennis propose de ne pas augmenter les tarifs pour l'exercice 2016/2017, ce que le conseil accepte

REGLEMENT TERRAIN GEMIER :

Le règlement est actualisé

Le Maire : Jean ETIENNE